

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	01.09.2015	07:02	15.346	DEF	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Groupe Vert'Libéral

Titre: Recrutement d'une nouvelle rectrice ou d'un nouveau recteur à l'Université: la charrue avant les boeufs?

Contenu:

Les compétences de la prochaine rectrice ou du prochain recteur de l'Université de Neuchâtel seront déterminantes pour le futur d'une institution qui jouera ces prochaines années ni plus ni moins que sa survie, dans un paysage académique très dynamique et compétitif. La mise au concours du poste, qui s'est terminée ce lundi 31 août, s'est faite alors que certains paramètres fondamentaux, notamment le degré d'autonomie de l'Université, ses règles de fonctionnement, ses organes et le cadre financier, restent inconnus ou incertains.

Si l'incertitude concernant les aspects financiers est regrettable, on peut la comprendre. Il est en revanche tout à fait incompréhensible que la nouvelle loi sur l'Université, qui fixera la réponse sur les autres points, n'ait même pas encore été transmise à la commission compétente du Grand Conseil. Et ce, quand bien même les réformes ont été promises en début de législature, suite aux scandales que tout le monde connaît, et quand bien même les contours de la nouvelle loi aient été annoncés, de manière assez intempestive à vrai dire, lors du Dies academicus en automne de l'année dernière.

Le Conseil d'Etat est-il conscient du fait que ces incertitudes, qui auraient en grande partie pu et dû être levées avant la mise au concours, auront inévitablement pour conséquence de restreindre la probabilité que des personnalités de l'envergure nécessaire se risquent à déposer une candidature?

Dans ces conditions, le Conseil d'Etat est-il prêt à corriger rapidement le tir en soumettant enfin le projet de nouvelle loi sur l'Université à notre Autorité et à suspendre le processus de recrutement jusqu'à l'adoption de la nouvelle loi, quitte à assumer une solution de transition pour le rectorat?

Réponse écrite demandée:

oui

non

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Mauro Moruzzi	
Autres signataires (nom, prénom)	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER